

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

- Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L822-1 et suivants,
- Vu la loi n° 55-425 du 16 avril 1955 modifiée portant réorganisation des services des œuvres sociales en faveur des étudiants ;
- Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif aux établissements publics nationaux ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
- Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
- Vu l'arrêté ministériel du 16 août 2023 portant nomination, et classement de Monsieur Laurent POTIÉ-BELLANGER dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Amiens Picardie ;
- Vu le contrat de travail à durée déterminée établi en date du 23/05/2025 de Madame Loretta RIZZUTO et effectif à compter du 15 juillet 2025.

ARRÊTE

Article 1 : Madame Loretta RIZZUTO a été recrutée dans les fonctions Directrice de la communication.

Article 2 : Délégation permanente est donnée à Madame Loretta RIZZUTO Responsable de communication, pour signer tous documents et correspondances liés au fonctionnement courant de son service et notamment pour la phase administrative de la dépense, les actes relatifs :

- à la saisie et à la validation des commandes dans la limite d'un montant maximum de 800 € HT hors marché global et abonnements gérés par les services centraux et dans le respect des procédures de marchés publics et de la comptabilité publique
- à la saisie et à la certification du service fait

Article 3 : Sont soumis à la signature du Directeur Général du CROUS Amiens Picardie, les contrats et conventions de portée générale ainsi que :

- Toutes correspondances avec Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame la Rectrice, Madame la Préfète, les Présidents d'Universités, et les élus ;
- Toutes correspondances engageant le CROUS Amiens Picardie sur un plan juridique.

Article 4 : La présente décision prend effet à compter du 28 août 2025 et cessera à la fin de son contrat.

Fait à Amiens, le 28 août 2025

La Directrice de la
communication

Loretta RIZZUTO

Le Directeur Général
du CROUS Amiens Picardie

Laurent POTIÉ-BELLANGER